

CAP AGENT DE PREVENTION ET DE MEDIATION

PRESENTATION DE LA PRESTATION / DU METIER

CODE ROME : K1204 FORMACODE : 44072

- **Objectif(s) de la prestation** : se qualifier dans les métiers de la médiation
- **Descriptif Métier / Compétences visées** : l'APM exerce ses fonctions dans des espaces publics ou privés. Il contribue à l'établissement ou au maintien du lien social, au confort des usagers, à la sécurisation des biens et des personnes.
- **Contraintes** : savoir parler, lire en français, et savoir calculer. Permis B fortement conseillé.
- **Les emplois / les débouchés** : médiateur social et culturel, agent de médiation dans les transports, intervenant de proximité, médiation de rue.

CONTENUS – MODULES

INTITULÉ	Durée prévisionnelle	INTITULÉ	Durée prévisionnelle
Accueil et positionnement Cléa, autonomie numérique	70 h	Français : rédaction, communication, méthodologie	75 h
Accompagnement des publics	80 h	Mathématiques : statistiques, probabilités, compréhension de problèmes	110 h
Gestion de conflit, médiation	80 h	Prévention, santé, environnement	40 h
Prévention et sécurisation du cadre de vie	80 h	Histoire – géographie	70 h
Communication, organisation, gestion de l'activité	100 h	Sauveteur Secouriste du Travail	14 h
Animation, prévention	40 h	Techniques de recherches de stage	35 h
Périodes de stage en entreprise	560 h	Examens	18 h

PRÉREQUIS

- **Niveau souhaité** : savoir lire, écrire, calculer (niveau 3 souhaité), avoir des bases en informatique
- **Expérience antérieure recommandée** : avoir validé une 1^{ère} expérience dans une association de proximité, un service public ou avoir exercé dans un métier sanitaire ou social (stage de 15 jours min)
- **Diplôme / Attestation obligatoire** : Permis B fortement conseillé

DURÉE

- **Durée totale** : 1375 heures sur 10 mois dont 815 heures Centre 560 heures Entreprise
- **Dates prévisionnelles** : du 03 septembre 2025 au 25 juin 2026

TARIF

- **Coût de la prestation** : les coûts pédagogiques sont pris en charge par la Région Occitanie et le FSE dans le cadre du dispositif : Programme opérationnel : PO 2021/2027 OS4 vi-g Catégorie de l'action : Pacte vert, Action certifiante
- Taux d'intervention global FSE : 60,00 %
- Montant FSE : 35208 € (Montant global Bon de Commande 58 680 euros dont 35 208 euros intervention FSE)
- 10 parcours fiancés à 5 868 euros/parcours stagiaire

Qualif Pro sous réserve de l'éligibilité de la candidature détaillée ci-dessous.

- **Conditions d'éligibilité de la candidature** : être âgé(e) de 18 ans, inscrit à la mission locale, être bénéficiaire du RSA, être demandeur d'emploi inscrit à France Travail.

ADAPTATION DU PARCOURS

- **Évaluation initiale** des Connaissances générales ☒ Connaissances techniques ☒ Potentiel d'apprentissage ☒
- **Méthode d'évaluation** : Entretien ☒ Tests ☒ Mise en situation ☒ Analyse des acquis, adéquation du projet, besoins formatifs sur entretien avec un référent pédagogique

CONDITIONS DE REALISATION DE LA PRESTATION

- **Lieu de formation** : ACPM, 150 Rue Louis Lumière 30900 Nîmes..
- **Matériel et équipements** : Salles de cours équipées, ordinateurs portables, Imprimantes-scanner mises à disposition des stagiaires, plateforme d'apprentissage en ligne, Centre ressources, plateaux techniques (mises en situation)
- **Responsable du site** : Karine BAUZIL **Secrétariat pédagogique** : Touria Arab
- **Equipe pédagogique** : nos intervenants techniques sont issus du monde professionnel et/ou en activité, en perpétuelle actualisation de leurs compétences. Nos formateurs et formatrices sont formés aux pratiques de l'individualisation et aux méthodes pédagogiques innovantes.
- **Modalités pédagogiques** : enseignement théorique et pratique en présentiel/distanciel, ateliers collectifs, individualisation des parcours. Formation à distance synchrone ☒ asynchrone ☒ session de regroupement ☒
- **Période de mise en situation professionnelle en entreprise** : 16 semaines *obligatoires pour validation du CAP*
- **Rythme** : hebdomadaire 35 heures continu

MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

- **Contact** : **secrétariat** Tél. 04 66 36 10 78 **Courriel** : touria.arab@acpm.eu
- **Délai de prise de contact** : sous 5 jours **Entretien individuel** : selon disponibilités
- **Dates et heure d'information collective** : d'avril à juillet 2025 de 14h00 à 16h30 : 14/04 – 12/05 – 12/06 – 01/07-.
- **Modalités d'évaluation initiale** : entretien individuel de motivation. Compétences CléA
- **Documents à fournir** : pièce d'identité en cours de validité, CV, Fiche de liaison du prescripteur (CEP, France Travail, Mission locale), justificatifs prérequis (diplôme, relevé de notes).
- **Validation des candidatures** : juillet 2025.

ACCESSIBILITE



Le site est accessible aux personnes à mobilité réduite : oui

Référente handicap : Karine BAUZIL : karine.bauzil@acpm.eu

Elle accueille et informe sur la prise en compte des situations de handicap, s'assure de l'adaptation du suivi pédagogique proposé, mobilise si besoin les structures d'aide à la compensation du handicap et assure une médiation avec les entreprises et employeurs dans le cadre des parcours.

EVALUATION VALIDATION

- **Des évaluations formatives** sont réalisées tout au long du parcours/ examens blancs/ oraux
- **L'atteinte des objectifs de la prestation est validée** par une attestation de fin de formation délivrée en fin parcours sous condition d'assiduité et d'acquisition des compétences visées.
- Les modules de formation comportent tous les savoirs et apprentissages liés aux compétences visées. L'évaluation de l'ensemble est validée par le CAP Agent de Prévention et de Médiation en examen final.
- **Dispenses de domaines généraux** : pour les titulaires de diplômes reconnus par l'Education Nationale. La conservation des notes bénéfiques/report sera étudiée lors de l'inscription à la session de formation.
- **Suite de parcours** : Bac pro SPVL ou autre formation du travail social/animation.

NOS RESULTATS SUR LA(LES) SESSION(S) 2024

- Réussite aux examens / énoncé des sorties positives : 100%